

Déclaration FNEC-FP FO79 – CSAD – mardi 16 juin 2026

Madame la Directrice Académique,

Le CSAD d'aujourd'hui se réunit alors que le projet d'actualisation de la loi de programmation militaire a été adopté à l'Assemblée nationale. Celui-ci prévoit une rallonge de 36 milliards d'euros pour les armées, d'ici à 2030 portant le budget militaire à 449 milliards. Dans le même temps, le premier ministre décide de retirer plus de 6 milliards d'euros supplémentaires dans le budget de l'État et de la Sécu, en raison de « *l'activité de nos forces armées au Moyen-Orient* ».

Les services publics et la Sécurité Sociale qui appartiennent aux citoyens de ce pays, vont payer ces choix politiques. Il est préférable pour E. Macron et son gouvernement de se tourner vers la multitude que vers la caste des puissants qui est toujours épargnée et qui a depuis longtemps fait sécession, notamment du point de vue scolaire.

Dans le premier degré, la note de cette politique commence déjà à être salée avec 28 suppressions de postes d'enseignants du premier degré et 28 fermeture de classes soit 10 % des écoles du département touchées par cette politique budgétaire mortifère. Ajoutons évidemment les 5 collègues enseignants pris sur les moyens pour faire fonctionner les 5 nouveaux Pôle d'Appui à la Scolarité. Ces PAS, nouvelle tactique du ministère, pour éviter au maximum de faire appel à la MDPH et de déclencher l'éventuel recrutement de personnels AESH. Ces PAS, dispositif dont l'Assemblée Nationale a voté contre la généralisation à l'échelle du pays, mais dont le ministère a d'ores et déjà assuré la poursuite par la voie réglementaire. En septembre 2027, ce sont 8 enseignants supplémentaires qui sortiront des classes pour alimenter ce dispositif des PAS.

Nous continuons à demander l'abrogation des PIAL et des PAS.

Pendant ce temps-là, le ministère a décidé de faire un sort aux AESH, personnels ultra précarisé, embauché à temps partiel imposé et relégué dans une très grande précarité. Un groupe de travail « AESH » s'est réuni au ministère le mercredi 20 mai 2026. Il avait pour objet de rendre compte d'un rapport sur le « rôle et missions des AESH ». Ce rapport remet en cause l'accompagnement individualisé des élèves, les missions élémentaires des AESH, il poursuit la mutualisation des moyens et refuse toujours de répondre aux revendications légitimes des personnels.

Il soutient le principe du « *service médico-social à l'Ecole* » donc le démantèlement programmé des établissements sociaux et médico-sociaux avec leur externalisation.

Le rapport remet en cause l'accompagnement individualisé et écarte également l'accès généralisé à un statut de fonctionnaire, en proposant la création d'un nouveau corps de fonctionnaires de catégorie B (à temps plein) pour seulement 20 % des AESH qui seraient nommés « assistants d'accessibilité ».

Et pour les 80 % qui restent ? Maintien d'AESH contractuels, toujours à temps partiel imposé donc toujours sous payées. C'est incompréhensible et inacceptable !

Les AESH ne veulent ni de nouveaux dispositifs, ni de nouvelles expérimentations. Ils et elles veulent des droits, un statut de fonctionnaire, un vrai salaire et des conditions de travail satisfaisantes.

Pour **FO**, les revendications des AESH sont simples :

- l'augmentation immédiate des salaires des AESH ;
- un vrai statut de fonctionnaire de catégorie B
- Fin des temps partiel imposés et un temps plein à 24 heures hebdomadaire ;
- le respect de tous les droits des AESH, notamment les jours de fractionnement et la subrogation immédiate ;
- la création de tous les postes nécessaires afin d'assurer l'accompagnement des élèves ESH à hauteur des notifications MDPH ;
- le maintien et développement des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- l'abandon des PIAL et des PAS et de la politique de mutualisation.

Les fermetures de postes et de classes pour la rentrée 2026 ont été refusées par l'ensemble des syndicats des Deux Sèvres siégeant en CSAD, de la phase 1, et l'on peut espérer qu'il en sera de même à l'issue de ce CSAD. Refusées également par les enseignants qui constatent à chaque fois la fragilité de nos écoles, par l'ensemble des parents d'élèves qui sont les usagers de notre service public de l'enseignement et par l'Association des maires des Deux-Sèvres et l'Association des maires ruraux qui sont aussi monté au créneau après l'annonce de vos mesures de carte scolaire en mars dernier, Madame la Directrice Académique.

Dans cette situation le gouvernement n'a d'autre priorité que d'avancer dans la transformation des directrices-teurs d'école en hiérarchie intermédiaire. En effet FO a pris connaissance du nouveau « *référentiel métier des directrices et directeurs d'école* », publié le 21 mai dernier, qui servira de nouveau cadre de référence pour la formation, l'accompagnement et l'évaluation des directrices et directeurs d'école.

Ce référentiel confirme la caporalisation de la fonction de directrice ou directeur d'école, dans une école soumise de plus en plus à la territorialisation, et où le directeur ou la directrice devient le seul responsable de la situation des élèves en difficulté ou en situation de handicap !

Face à cette offensive contre l'École publique et le statut des personnels, la FNEC FP FO revendique :

- Le retrait de la circulaire référentiel métier ;
- L'abrogation de la loi Rilhac et de tous ses textes d'application ;
- La satisfaction des revendications sur la direction d'école (augmentation des décharges, aide administrative statutaire, augmentation indiciaire, allègement des tâches).

La **FNEC FP-FO79** demande l'annulation de toutes les suppressions de postes d'enseignants et de toute les fermetures de classes, le maintien de toutes les structures scolaires quelle que soit leur taille et la création de tous les postes nécessaires (administratifs, médecins, infirmiers, assistants sociaux, AESH sous statut, AED, remplaçants, enseignants spécialisés...) et des places en établissements sociaux et médico-sociaux à hauteur des besoins.

Nous demandons, toujours et encore que chaque école soit couverte par un RASED complet comprenant un psy-EN et deux enseignants spécialisés, avec des interventions hebdomadaires.

Merci pour votre attention